ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enfants

Question écrite n° 43848

Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur le manque de moyens de prise en charge spécifique des enfants victimes d'un traumatisme crânien. La prise en charge spécifique des enfants demeure symbolique. Cette situation est sans doute imputable à deux causes. Sensibilisation et formation insuffisantes tant des professionnels de santé et médico-sociaux que des décideurs institutionnels et des personnels concernés de l'éducation nationale. Idée répandue que le traumatisme crânien de l'enfant à des conséquences moins grandes que chez l'adulte. Elle lui demande de lui indiquer les moyens qu'elle entend mettre en oeuvre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : Mme Maryse Joissains-Masini
Circonscription : Bouches-du-Rhône (14e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43848
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : personnes handicapées
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 juillet 2004, page 5271